

## CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 4 octobre 2018

Message no 3.2

### **Demande de crédit de CHF 230'000.00 pour le remplacement des postes informatiques et du serveur (hardware) ainsi que pour l'adaptation des programmes « solution métier » (software)**

---

#### **1. Situation actuelle**

Depuis 1999, nous utilisons les programmes métiers de la solution G2I-GEFI de la Société informatique OFISA. Cette société est installée à Renens. Elle est spécialisée dans les domaines des administrations communales et des régies immobilières. Active dans le secteur des communes depuis 1972, le 90 % du capital (CHF 500'000.00) est détenu par les collaborateurs. Elle compte une quarantaine de collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 7 millions/an. 225 communes (600'000 habitants / 6 cantons romands) sont clientes à ce jour dont environ 180 communes vaudoises. Dans le canton de Fribourg, seul Châtel-St-Denis et Romont sont clientes.

#### **2. Fin du développement de la solution « G2I-GEFI »**

La Société OFISA a annoncé en 2015 déjà que la solution G2I-GEFI ne serait plus développée. Cependant, cette solution continuera à être maintenue et adaptée en fonction des nécessités jusqu'en 2019 au moins ou jusqu'à un accord de migration. La société a analysé l'environnement informatique actuel ainsi que l'évolution des technologies. Elle considère qu'une société de l'importance d'OFISA ne peut plus, à elle seule, développer un nouveau programme compétitif. Son coût dépasserait les 10 millions de francs et compte tenu des fusions et autres évolutions, le marché ne permet plus d'absorber de tels investissements. Il faut des développeurs formés aux nouvelles technologies et la société doit s'adapter de plus en plus vite à l'évolution du marché et des besoins des communes. La structure et la tenue des registres (MCH2, EGID/EWID, ECH / SWISSDEC, etc.) sont ou seront très bientôt identiques pour toutes les communes suisses.

#### **3. Adaptation des produits : Solution « COMMUNAL.CH »**

La Société OFISA, après analyse profonde du marché, a opté pour un partenariat afin d'assurer à ses clients un avenir serein et une suite à la solution actuelle. Elle souhaite offrir au marché romand un produit résolument moderne et pouvoir se concentrer sur leur réelle valeur ajoutée, à savoir une forte connaissance du métier, une proximité, une expérience importante. La

Société n'a pas voulu réinventer la roue. Le nouveau produit proposé pour la gestion communale, COMMUNAL.CH, est articulé autour des logiciels standards suisses suivant :

1. **ABACUS pour la gestion financière** : comptabilité (*compatible MCH2*) – débiteurs, créanciers, salaires, ressources humaines.
2. **NEST pour les aspects contrôle des habitants** : registre civique, statistiques OFS, bâtiments, logements et facturation.

Cette base de produits standards est complétée par les propres logiciels de la Société OFISA, qui répondent aux divers besoins locaux pour lesquels il n'existe pas de solution standard (impôts, cadastre, ports, cimetières, cartes de déchetterie, etc.) ainsi que par ceux que nous avons déjà développés dans un environnement technique moderne (outil de gestion de site Internet, guichet virtuel, extranet communal, etc.).

**Le choix des deux produits ABACUS & NEST a été fait sur la base des critères suivants :**

- Respect des normes nationales, notamment de celles toujours plus nombreuses imposées par l'harmonisation des données et d'échanges d'informations (MCH2, EGID/EWID, ECH / SWISSDEC).
- Technologie orientée Internet.
- Architecture applicative moderne orientée processus (Workflow, CRM, GED).
- Intégration native des deux produits entre eux pour le partage et l'échange des données.
- Couverture nationale, offrant une garantie de pérennité et d'évolution.

**Caractéristiques :**

- Structure modulaire pour une parfaite intégration dans tous les environnements.
- Utilisation universelle et configuration personnalisée.
- Logiciel standard adaptable grâce aux fonctions de modernisation (customizing) – création de masques, extension de bases de données.
- Parfaitement intégrée, l'information n'est saisie qu'une seule fois et est partagée par toutes les applications du système.
- Convivial.
- Grande facilité de recherches et d'exportations des données.
- Intégration avec la bureautique (Word, Excel).
- Conformité aux normes fédérales et cantonales, le logiciel est conforme et adapté en permanence aux normes, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des données.

**OFISA :**

La Société OFISA continuera de développer les logiciels suivants :

- Gestion des impôts (aucun logiciel nouveau sur le marché. Le 90 % des communes suisses n'encaisse pas les impôts).
- Cash in (gestion du contentieux).
- Facturation des taxes, y compris contribution immobilière.
- Facturation de l'eau avec interface GWF – relevé des compteurs.
- Gestion des débiteurs.
- E – facture.

- Arrangements de paiement.
- Amendes d'ordre.
- Facturation parascolaire.
- Gestion des écoles.
- Extranet.
- Guichet virtuel et hébergement.

**Partenaires :**

Sociétés **CMI / AXIOMA** (logiciel des procès-verbaux) & **I-COM** (notre site internet).

**Challenges :**

ISO 20022, passerelles cantonales, Amicus, B2B, E-facture, protection des données, sécurité, mobilité, tablettes & smartphones, nouveaux interfaces ERP.

**4. Estimation des coûts**

4.1 Remplacement du câblage informatique	CHF	30'000.00
4.2 Adaptation des programmes	CHF	131'000.00
4.3 Remplacement des postes de travail	CHF	<u>69'000.00</u>
<b>Total (selon détail annexé)</b>	<b>CHF</b>	<b>230'000.00</b>

Les logiciels sont mis à disposition contre paiement d'une redevance annuelle qui comprend la mise à disposition, la correction des erreurs, le droit aux nouvelles versions.

**5. Postes de travail et serveur**

Le serveur actuel IBM Xseries 3400 a été installé en mai 2011 et les postes de travail datent de juillet 2012. Le remplacement du serveur a été effectué en urgence en début 2018 et les postes sont prévus dans le 1<sup>er</sup> semestre 2019. Après 7 années de bons services, il est donc temps d'adapter les installations et les logiciels.

**6. Marché public**

**Art. 9** du Règlement du 28.04.1998 sur les marchés publics

Procédure de gré à gré (art. 12 al. 1 let. C)

1. *Indépendamment de la valeur du marché, l'adjudicateur peut adjuger un marché directement, sans lancer d'appel d'offres, si l'une des conditions suivantes est remplie :*

*c)*

*un seul soumissionnaire entre en considération en raison de particularités techniques ou artistiques du marché ou pour des motifs relevant du droit de la propriété intellectuelle, et il n'existe pas de solution de rechange adéquate ;*

*f)*  
*les prestations destinées à remplacer, à compléter ou à accroître des prestations déjà fournies doivent être achetées auprès du soumissionnaire initial, étant donné l'interchangeabilité avec du matériel ou des services existants ne peut être garantie que de cette façon.*

## 7. Références

La nouvelle solution COMMUNAL.CH est en production dans plusieurs communes vaudoises.

Le Canton de Neuchâtel, après une évaluation complexe et générale, a opté pour l'ensemble des communes, la solution Communal.ch. OFISA a acquis de nouvelles grandes communes depuis la présentation de leur nouvelle solution. Le Conseil Communal, le contrôle des habitants et le service des finances ont assisté à une démonstration et approuvé la solution proposée.

## 8. Avantages et inconvénients

Avantages	Inconvénients
Solutions modernes et adaptables On ne change pas la totalité de la structure.	Pas de concurrence de prix.
Développement suivi et garanti.	<u>Actuellement</u> : Au niveau cantonal, seulement Romont & Châtel.
Coût annuel conforme (système de leasing).	
Reprise historique des données.	Coût unique de mise en œuvre important.
<b>Mise à jour du produit</b> existant avec Ofisa. Société avec laquelle nous travaillons depuis 1999 et qui donne entière satisfaction.	
<b>Pas de marché public</b> sur un domaine inégal.	
Pérennité de la solution, <b>une vision à long terme.</b>	
Un bon service technique.	
Le temps du logiciel <b>universel</b> a vécu.	

## 9. Coût annuel de fonctionnement (charges induites)

Licences annuelles	CHF	50'000.00
Coûts actuels	CHF	22'000.00
<b>Charges supplémentaires</b>	<b>CHF</b>	<b>28'000.00</b>

## 10. Charges financières

Amortissement 15 %	CHF	34'500.00
Intérêts 2 %	CHF	4'600.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>39'100.00</b>

## 11. Demande de crédit

Le montant de CHF 230'000.00, prévu par CHF 190'000.00 au poste 020.506.40 du budget des investissements 2018, sera financé par nos disponibilités ou par un emprunt. La différence de CHF 40'000.00 par rapport au budget provient du remplacement du câblage.

## 12. Approbation

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 230'000.00 pour le remplacement des postes informatiques et du serveur (hardware) ainsi que pour l'adaptation des programmes « solution métier » (software).

Août 2018

Le Conseil communal

### Abréviations

<b>G2I - GEFI</b>	Nom de notre application « contrôle des habitants & finances ».
<b>MCH2</b>	Nouveau plan comptable fédéral harmonisé.
<b>EGID/EWID</b>	Chaque personne inscrite au contrôle des habitants doit avoir un indicateur de bâtiment (EGID) et de logement (EWID).
<b>ECH/SWISSDEC</b>	Échange électronique de données salariales avec nos partenaires (Confédération, Canton, AVS, assurances etc.).
<b>COMMUNAL.CH</b>	Nom de la nouvelle application communale.
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique.
<b>WORKFLOW</b>	Représentation d'une suite de tâches ou d'opérations effectuées par un ou plusieurs personnes. Permet de modéliser automatiquement un processus.
<b>CRM</b>	Customer Relationship Management ou Gestion de la Relation Client.
<b>GED</b>	Gestion électronique des documents.
<b>INTEFACE GWF</b>	Gestion des relevés de compteurs d'eau.
<b>ISO 20022</b>	Norme de l'harmonisation du trafic des paiements.
<b>AMICUS</b>	Banque de données des chiens.
<b>B2B</b>	Business to Business. Activités d'échanges entre les entreprises.
<b>INTERFACE ERP</b>	Enterprise Resource Planning. Système d'informations qui permet de gérer et suivre au quotidien l'ensemble des informations et des services opérationnels.

### Annexe

- Détail crédit

**020.506.40 Crédit de CHF 230'000.00 pour le remplacement de l'informatique et l'adaptation des programmes métiers**

	<i>Projet</i>	
<b>1. Remplacement du câblage</b>	<b>30'000.00</b>	
Installation du câblage informatique cat. 6. armoires informatiques et swift	30'000.00	
<b>2. Adaptation des programmes</b>	<b>131'000.00</b>	
Installation base de données et logiciel	7'300.00	
Paramétrage de la base communal.ch	8'500.00	
Installation et paramétrage CMI-AXIOMA	20'000.00	
Installation et paramétrage de E-Factures	8'000.00	
Module de gestion électronique des poursuites	13'000.00	
Formation et assistance à la mise en œuvre	40'000.00	
Reprise automatique des données	16'000.00	
Gestion de projet	5'200.00	
Frais de déplacement	8'500.00	
Base de données (licences)	4'500.00	
<b>3. Remplacement des postes de travail</b>	<b>69'000.00</b>	
14 PC portable avec docking, garantie 3 ans/site Lenovo V330-15 Core i7-8550U 8 Go SSD 256 Go 15.6" (prix estimatif Fr. 1'500.00)	21'000.00	
12 PC Lenovo M910s, Core i7-7700 16GB DDR4-2400 Mhz 512 GB (prix estimatif: 1'200.00)	14'000.00	
Configuration, intégration réseau, installation logiciels métier, imprimantes et mises à jour		
26 postes à Fr. 500.00 (yc programmes spécifiques)	13'000.00	
Licences office pro 2016 26 x 450.00 (Abo Fr. 70.00/an x 26 x 5 ans = Fr. 10'000.00)	12'000.00	
Installation / serveurs virtuels / Migration du domaine, du GEFI, VMS et données	9'000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>230'000.00</b>	